

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **F & B Le Régent SA en liquidation, Lens***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordinaire
3.

Date de la décision: 22.04.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **19.10.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
F & B Le Régent SA en liquidation, Immeuble Le Régent,
3963 Crans-Montana 2
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Daniel Mudry, notaire
3963 Crans-Montana

(04655588)